



 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville



**Participez
aux collectes solidaires
des oliveraies communales
les 8, 15 et 22 novembre !**

➤ **Page 3** > Un Salon
pour Vivre ici

➤ **Page 4** > Une cour plus verte
à l'école élémentaire de Sauve

➤ **Page 5** > Opération voirie :
Zoom sur les chantiers

➤ **Page 6** > Le Stade d'athlétisme
des Tuilières

➤ **Page 9** > Rencontre avec
Christine Hacques

➤ **Page 12** > Chaudun,
la montagne blessée



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

Culture vivante

À l'Électron libre, 70 allée É. Farnier ZA des Laurons :

- **Le 15 novembre** > «Bêtes de scène», théâtre de l'Improbable à 20h30.
 - **Le 21 novembre** > Match d'improvisation théâtrale dirigé par RÈVOLT, à 20h30.
 - **Le 22 novembre** > «Vous avez un (nouveau) message», comédie de la Compagnie de l'Albatros, à 20h30.
 - **Le 30 novembre** > «Appartement à vendre», comédie de la C^{ie} drômoise de la Cigale, à 17h.
- Dans le cadre du festival Contes et Rencontres :**
- **Le 14 novembre** > Scène ouverte à la Maison des Possibles, 18h.
 - **Le 15 novembre** > «Les mots dans les oreilles», à la Maison des Possibles à 15h30 suivi d'une déambulation aux lanternes.
 - **Le 22 novembre** > Salon du livre de 10h à 19h, «Les cadeaux de la vie» à 10h30, «Dans les pas du loup» à 15h, «Oser... une folle histoire d'amour» à 17h et «Insomnies» à 20h30 à la Maison de Pays.
 - **Le 29 novembre** > «Tiga», à la Médiathèque, 11h.

Dans le cadre de Nyons en Scène à la Maison de Pays :

- **Le 9 novembre** > «Qui rapportera ces paroles ?» d'après l'œuvre de C. Delbo par le Théâtre des Habitants à 17h.
 - **Le 15 novembre** > «Chaudun, la montagne blessée», théâtre poétique de la C^{ie} Le Pas de l'Oiseau à 20h (cf. p. 12).
- À l'Église Saint Vincent :**

- **Le 10 novembre** > Concert du chœur «Cant'Ouvèze» dirigé par Christine Paillard, à 17h.

Lotos

À la Maison de Pays :

- **Le 2 novembre** > Trait d'Union, à 13h30.
- **Le 23 novembre** > Détente et loisirs, à 14h.

Conférences

Proposées par l'UNTL à la Maison de Pays :

- **Le 6 novembre** > «Rilke, poète en recherche perpétuelle d'un ailleurs» par Dominique Phelebon, à 15h.
- **Le 26 novembre** > «La démocratie locale» par Philippe Cuntigh, à 18h.

Solidarité

- **Le 2 novembre** > Pause café UNAFAM à la Maison Constantina à 14h30.
- **Les 15 et 16 novembre** > Marché aux puces et foire aux livres pour Amnesty International, au Centre Saint-Vincent.
- **Le 17 novembre** > Don du sang à la Maison de Pays, de 8h30 à 12h30.
- **Les 28 et 29 novembre** > Collecte de la banque alimentaire dans les magasins de Nyons.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



> L'édito

Les mois de septembre et octobre auront été comme chaque année des mois très denses avec de nombreuses manifestations sportives et culturelles :

- Le Forum des Associations
- Les 8 Jours de la Ville de Nyons de Pétanque
- L'accueil du Championnat de France de Sport Boules Lyonnaises Vétérans et Finale Nationale des A.S. 3^e / 4^e divisions
- Les Journées Européennes du Patrimoine
- La 7^e édition du Trail de Nyons & Baronnies
- Le lancement de la saison culturelle «Nyons en Scène» 2025-2026.

Autant de manifestations qui auront connu la réussite avec des centaines de participants, visiteurs enthousiastes et prenant plaisir à participer à ces événements.

Il faut en remercier les associations nyonsaises organisatrices et l'ensemble des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter pour dynamiser notre Commune et la rendre attractive et appréciée. Il faut également saluer le travail de l'ensemble des services de la Commune qui œuvre sans relâche à la réussite de ces événements et contribuent ainsi à l'image positive de Nyons.

Pour une ville, avoir des projets d'investissements est important, mais assurer le quotidien et faire en sorte que toutes les manifestations connaissent le succès, demande un engagement sans faille et une présence permanente. Je voudrais ici remercier l'ensemble de ces acteurs du quotidien qui permettent par leur engagement le développement de la notoriété de notre Commune et de la qualité de vie appréciée par nous tous !

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Cueillette solidaire sur le rond point de Nulès le 9 novembre 2024. Photo : Service communication de la Ville de Nyons. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Vie < Publique

Un Salon pour Vivre Ici

Rendez-vous mercredi 19 novembre à la Maison de Pays pour la première édition du salon « Vivre Ici, étudier, travailler, habiter ici », organisé par ASOFT Nyons Numérique et le collectif Campus Cédille.

Le salon s'adresse en priorité aux familles et aux « apprenants » désireux de se former ou d'étudier sur place. Ouvert à tous, il est aussi destiné aux demandeurs d'emplois cherchant des pistes locales, aux porteurs de projets, aux nouveaux habitants souhaitant entreprendre ou améliorer leurs vies sur place et aux employeurs locaux pour mettre en avant leur offre.

Plus qu'une simple foire, ce rendez-vous permettra d'avoir une vue d'ensemble des opportunités de la vie locale de 9h à 20h. Vous y trouverez plus d'une trentaine de stands d'information mais aussi des catalogues d'écoles et d'organismes de formation, des animations (table ronde avec des micro-entrepreneurs, activités jeunesse proposées par le Pnr)...

Possibilité de se restaurer sur place entre 12h et 14h avec la guinguette-épicerie itinérante « Clochette » et une buvette associative. Un réseautage entre professionnels sera proposé entre 18h et 22h. Aussi connues sous le nom de soirée de networking, les soirées de réseautage sont essentielles pour les entrepreneurs, qu'ils soient nouveaux sur le marché ou déjà bien implantés. Elles permettent de générer de nouvelles opportunités d'affaires avec d'autres professionnels.

Ce premier « Salon Vivre ici », organisé en partenariat avec la mairie de Nyons et la CCBDP, est un événement conçu pour révéler le potentiel et le dynamisme de notre territoire. Seront réunis en un seul lieu les acteurs clés de l'éducation,



de l'économie et de la vie locale pour vous offrir une vision à 360° de tous les possibles. En bref, si la Drôme Provençale et l'Enclave des Papes vous intéressent pour y étudier, travailler ou y habiter, ce salon est fait pour vous !



TAXI DES AMANDIERS

Communes de stationnement :
NYONS - SAINT MAURICE SUR EYGUES

Marie & Lucie BOUZIGUES

Mère & Fille à votre service
☎ 06 19 01 75 54

Transports médicaux
Transports Professionnels
Tourisme, Gares, Aéroports

Intermarché NYONS SUPER



En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !

Ouvert de 8h30 à 19h30
Non stop du lundi au samedi
Dimanche matin de 8h30 à 12h30
Nyons
Tél. : 04 75 26 19 68
31 avenue de Ventevrôt





> Ville Durable

BILAN NETTOYAGE DE L'EYGUES : 30 personnes se sont mobilisées le 20 septembre dernier pour participer à une journée de nettoyage de l'Eygues sur 4 km entre Nyons et Les Pilles. À cette occasion, 781 kg de déchets (emballages, pneus, bidons...) ont été enlevés. Un grand merci au Pnr pour l'organisation de la journée ainsi qu'à tous les participants !



Une cour plus verte à l'école élémentaire de Sauve

Les cours de récréation sont encore bien souvent bitumés et très peu ombragés. Très minérales, elles se transforment de plus en plus fréquemment en îlots de chaleur lors des épisodes de canicule et empêchent l'eau de pluie de s'infiltrer dans les sols.

Un réaménagement de la cour de l'école élémentaire de Sauve a donc été réalisé depuis le mois de juillet 2023, pour lutter contre ces problématiques, dans le cadre du chantier de rénovation du groupe scolaire de Sauve. Ce projet, qui arrive désormais à son terme, a fait l'objet d'une étude préalable, menée par l'agence Racines en 2023, avec la participation des élèves de l'école.

Les travaux ont été réalisés sur une surface de 660 m² par l'entreprise CEP Jardins, pour un montant de 96 000€ HT. Ils ont permis de planter de nombreux arbustes, arbrisseaux

et plantes vivaces d'espèces variées, résistantes au sec, essentiellement issues de productions locales. Des jeux en bois ont également été installés pour que les enfants profitent au maximum de ce nouvel espace végétalisé.

Les impacts positifs de ce projet sont nombreux. Les travaux ont notamment permis :

- d'améliorer le confort et le bien-être des élèves en rafraîchissant la cour grâce à sa renaturation ;
- de lutter contre le phénomène d'inégalité fille/garçon. Les jeux de ballon, majoritairement pratiqués par les garçons, n'occupent en effet plus la majeure partie de l'espace ;
- La désimperméabilisation du sol améliore l'infiltration des eaux pluviales, permettant ainsi de faciliter le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, en favorisant la biodiversité et en contribuant à réduire les îlots de chaleur.



Aménagements de la cour en septembre 2023 avant la plantation des nouveaux arbres.


SANISPHERE Toilettes publiques
Au service du soulagement durable éco-responsables
depuis 1991

04 75 26 10 44 | www.sanisphere.fr

ZA du Grand Tilleul, 154 allée des Rassades 26110 NYONS

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr

Opération voirie zoom sur les chantiers

Cet automne 2025, la mairie a entrepris des travaux de remise en état de la voirie communale pour la sécurité des usagers. Les trois principaux chantiers concernent le parking de la Citadelle, la promenade des Anglais et la montée des Petits Forts.

Le **parking de la Citadelle**, situé à proximité du pont de l'Europe le long de la RD 538, s'est progressivement dégradé au fil des ans et des intempéries. Des travaux ont donc été entrepris afin d'y résorber les ornières et de canaliser les eaux de pluie vers le réseau d'évacuation de la ville.

Le second chantier de voirie entrepris cet automne concerne la partie basse de la **promenade des Anglais**, située derrière l'école Notre-Dame. La chaussée, soumise à une importante pression liée au développement des racines souterraines des pins présents dans ce secteur, s'est soulevée par endroits. Afin de ne pas endommager les arbres, il a été décidé de procéder à la surélévation de la route. Ce chantier délicat a nécessité de rebordurer puis de restructurer la voie sur près de 40 mètres de long.

Un troisième chantier conséquent a permis de remettre en état la **montée des Petits Forts**, située dans le centre historique, rendue dangereuse par suite d'un affaissement de terrain. Les travaux ont nécessité de remplacer le remblai non homogène composant le sol par un amalgame stable, avant de reprofiler et de regoudronner le site, sur une surface de 150 m².

À la demande des riverains, ce chantier a été complété

par une opération de désimperméabilisation des sols autour des oliviers de la place Saint Cézaire.

Une série de **travaux annexes** a été menée en parallèle sur la même période. On peut notamment citer le remplacement d'une partie des éléments de l'aire de jeux de la promenade de la Digue, la fin de la restauration du Monument aux morts de la place de la République, la mise en sécurité de la marquise du Cinéma Arlequin et l'aménagement de toilettes sèches au stand de tir du Pontias.

Des travaux sont également en cours à l'Hôtel de ville afin de réaménager une partie des locaux qui accueillera prochainement le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Travaux de la Montée des Petits Forts.

Promenade des Anglais avant travaux.

Weldom
ensemble c'est mieux

Bricoler Décorer Jardiner

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68

SUPER U
Nyons

Des services qui facilitent la vie !

04 75 26 01 21
Du lundi au samedi : 8h30 - 19h30
Le dimanche : 9h - 12h30

Laverie Drive Location Carburant Vinted Go b:bot

Commerçants autrement

Le dossier

> Le Stade d'athlétisme des Tuilières

Cet automne débutent les travaux d'aménagement d'un nouvel équipement sportif au quartier des Tuilières. Ce projet de longue haleine s'est construit en collaboration avec le bureau d'études de la Commune et l'ensemble des associations sportives, groupes scolaires, gendarmerie et pompiers, tous utilisateurs potentiels du stade d'athlétisme.

Si l'on remonte dans le temps, l'idée d'une piste d'athlétisme de 400 m faisait déjà débat dans les années 80, les professeurs de sports de l'époque défendant activement la réalisation d'un tel projet.

Pour pallier ce manque, des installations d'athlétisme ont été ajoutées aux abords du stade de football Pierre Jullien en 2009 : une piste en tartan de 80 m, deux sautoirs pour le saut en hauteur et un sautoir pour le saut en longueur. Des installations qui ont permis aux scolaires de pratiquer l'athlétisme dans de meilleures conditions, mais loin des critères réglementaires. Néanmoins, la naissance de deux associations sportives ont changé la donne.

Génèse du projet

Le besoin d'infrastructures fonctionnelles certifiées par la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.) s'est fait ressentir suite à la création du **Nyons Athlétic Club** en 2011. En quelques années, le NAC a pris son essor et compte aujourd'hui une centaine de licenciés dont plusieurs champions.



Depuis 2016, l'association est affiliée à l'entente Athlétisme Sud Ardèche Drôme (ASAD), qui réunit également les clubs de Pierrelatte, Bourg-Saint-Andéol, Montélimar, Aubenas et Privas.

En 2018 est née l'association **Courir à Nyons**, 2^e club nyonsais rattaché à la Fédération Française d'Athlétisme, riche d'une centaine de membres désormais. Leurs activités sont plus orientées vers le trail, la course à pied et la marche nordique.



En 2021, l'engouement pour ces pratiques sportives a amené la Commune de Nyons à envisager la création d'un stade d'athlétisme,

répondant aux besoins de ces associations ; mais également à ceux des publics scolaires et organismes institutionnels, tels que la gendarmerie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ou la nouvelle association Baronnies **HandySport 26** tournée vers le sport adapté.

Un Comité de pilotage a été initié par la mairie en 2023. Il a permis de construire le projet avec les organismes précédemment cités et Marc Michaud, Consultant chez J2M qui fit le lien avec la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.).

Des études de maîtrise d'œuvre du stade ont été menées à partir de février 2024, parallèlement au dépôt du permis de construire et du dossier «Loi sur l'eau».

Le dossier finalisé a été approuvé lors de la séance du Conseil municipal du 30 janvier 2025.

L'attribution des marchés de travaux s'est faite lors de la séance du 24 septembre dernier.

Pascal LANTHEAUME

“ La réalisation de ce stade d'athlétisme est un projet important qui vient conclure la mandature. Il fait suite à la réalisation des courts de padel en bordure de la Draye de Meyne et de l'Espace Jean-Claude Métral (terrain multisports) en contre-bas de la promenade de la Digue.

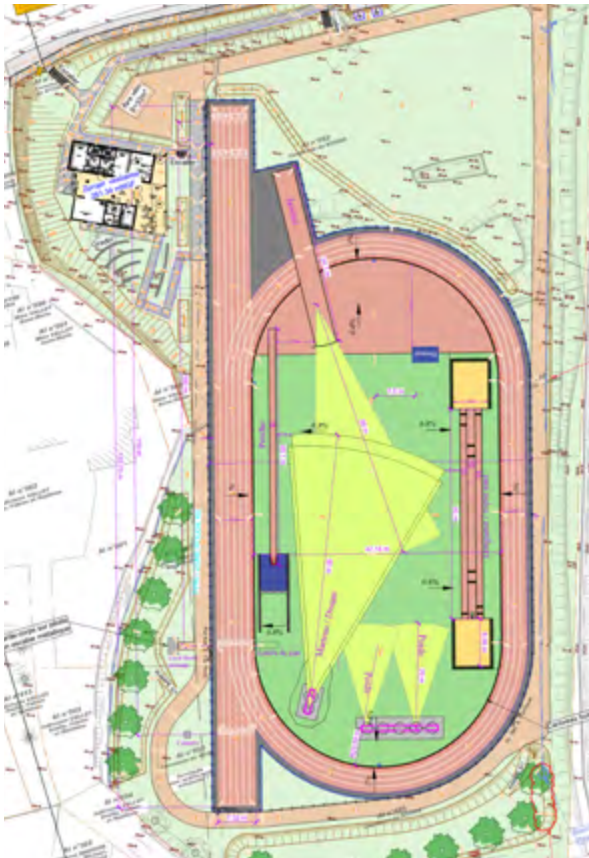
Ces travaux ont pour but de favoriser la pratique sportive des nyonsais et de faire honneur au label «Commune la plus sportive de la Drôme» (dans la catégorie des villes de plus de 7 000 habitants), décerné l'an dernier par le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Drôme.

Le projet est le fruit de plusieurs consultations et rencontres avec les associations. Le stade sera conforme aux prescriptions de la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.), qui a validé les travaux du groupe qu'elle a initié. Le groupe composé notamment de représentants des clubs d'athlétisme, a travaillé sur un concept pragmatique pour un équipement simple, fonctionnel et moins coûteux qu'un stade traditionnel permettant la pratique de l'athlétisme pour tous.

L'intégration dans le paysage, le respect de l'environnement et l'accessibilité pour tous n'ont pas été oubliés. Désormais nous espérons que cette infrastructure deviendra un lieu de convivialité et que les nyonsais se l'approprieront. ”



Pascal LANTHEAUME
Adjoint chargé des Associations et des Jumelages



Situation et aménagements

Le site retenu pour la réalisation du stade est un espace de 8000 m² situé entre le chemin des Tuilières et la route départementale 94, sur la rive droite de la Sauve. Jusqu'à présent, ces terrains étaient en friche et entretenus par les services techniques de la Ville de Nyons.

Le pôle d'équipements sportifs et de loisirs se trouvera ainsi en limite ouest de la zone urbanisée de la Commune, à proximité de plusieurs bâtiments publics (Groupe scolaire de Sauve, Brigade de Gendarmerie, Centre Technique Municipal), d'établissements commerciaux, de zones d'activités et pavillonnaires.

Le stade comprendra une piste en revêtement synthétique de type «tartan». Il sera composé :

- D'espaces de courses, avec une piste

circulaire de 4 couloirs de 250 m pour le demi-fond et une piste droite de 6 couloirs de 130 m de long.

- De sautoirs horizontaux pour les pratiques du saut en longueur et triples sauts, comprenant piste double, planche et fosse.

- De sautoirs verticaux pour le saut en hauteur et le saut à la perche, avec piste d'un minimum de 40 m, tapis, poteaux et accessoires.

- D'une aire pour les lancers de disque, marteau, poids et javelot, avec équipements adéquats (cage de protection,

couloirs d'élan, etc).

Une zone de chronométrie et de petits équipements sportifs complétera l'ensemble.

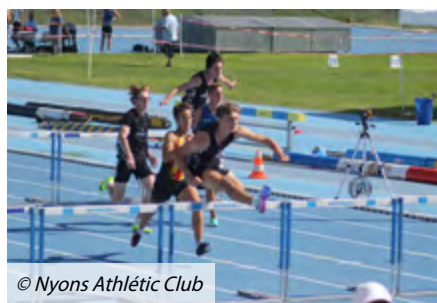
Une piste conforme aux besoins des usagers et accessible à tous

Cette piste d'athlétisme est conçue selon les prescriptions de la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.) et répondra ainsi aux besoins et attentes des publics scolaires (écoles, collège et lycée) et des clubs d'athlétisme de la ville. Afin de la protéger des dégradations liées à l'intrusion de certains animaux, il est prévu qu'elle soit entièrement clôturée.

Les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) pourront également accéder à ces installations, grâce à la création

d'un cheminement adapté, et pratiquer les différentes disciplines d'athlétisme proposées dans ce stade.

Enfin la piste sera équipée d'un éclairage basse consommation qui permettra aux usagers de venir s'entraîner le soir, notamment l'hiver lorsque la nuit tombe tôt.



Les locaux et abords de la piste

Un bâtiment d'environ 250 m² dédié aux athlètes sera construit à proximité des installations sportives. Il comprendra des douches et sanitaires pour les pratiquants, un espace de bureaux et de stockage des matériels pour les clubs; et enfin un coin buvette et de convivialité, notamment lors des compétitions.

L'aménagement périphérique des pistes sera paysagé et tiendra compte des problématiques de ruissellement de surface du



quartier. La plantation d'arbres à tige, d'essence méditerranéenne privilégiera l'aspect naturel et la perméabilité des sols aux abords du stade. Une zone végétalisée fera le lien entre le stade et le quartier, tandis que les parcelles communales limitrophes seront utilisées en partie comme parking naturel pour une trentaine de véhicules et le stationnement d'autobus.

Coûts et planning

Le chantier a débuté au mois de novembre, pour une livraison de l'équipement à l'occasion de la rentrée des classes et des associations, en septembre 2026.

Voici la liste des entreprises retenues par lot :

- Lot n° 1 – Entreprise Charles Rodari pour le gros œuvre
- Lot n°2 - Original Travaux pour les travaux d'étanchéité
- Lot n°3 – Entreprise Pierre Laugier pour les enduits de façades
- Lot n° 4 - Dufour Plâtrerie pour les cloisons-doublages

- Lot n° 5 – SARL Palmeira pour le carrelage et les faïences
- Lot n° 6 - Non attribué pour la serrurerie / métallerie
- Lot n° 7 - SAME pour les menuiseries intérieures et extérieures
- Lot n° 8 – Lopez Peinture pour les peintures et le nettoyage
- Lot n° 9 – SARL Jeunet et Fils pour l'électricité Courant Fort / Courant Faible (CFO-CFA)
- Lot n° 10 – Anaya-Crueize pour les la plomberie-CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation
- Lot n° 11 – Groupement Colas, Clier TP, Ferrand Loreille et Revet Pro pour la voirie et les réseaux divers (V.R.D.) et la construction de la piste.

Le coût total des travaux s'élève à 1 540 000 € HT. Cette somme comprend 1 215 000 € pour la construction du stade, auxquels s'ajoutent 325 000 € pour les locaux constructifs.

Des subventions du Département de la Drôme et de l'Agence Nationale des Sports financeront 1/3 du coût total des travaux.





Christine Hacques (2^e en partant de la gauche) en visite dans les écoles de Nyons le 11 septembre dernier, en compagnie de la directrice de l'école de Sauve Aurélie More et de la municipalité

Rencontre 
avec...

Christine Hacques

Le 23 juin dernier, Christine Hacques a officiellement pris ses fonctions de sous-préfète de l'arrondissement de Nyons.

Elle succède à Philippe Nucho qui était en poste depuis 2020. La représentante de l'État a d'ores et déjà commencé à rencontrer les élus et acteurs locaux.



La municipalité souhaite la bienvenue à Christine Hacques

La sous-préfecture de Nyons, installée en lieu et place de l'ancienne gare, emploie neuf agents.

Elle comporte trois services principaux respectivement chargés de la sécurité (commission de sécurité incendie des établissements recevant du public, suivi des plans communaux de sauvegarde, ordre public, etc.), de la réglementation (suspension et annulation des permis de conduire, manifestations sportives, permis de chasser, associations loi 1901, etc.) et des relations avec les collectivités locales (conseil juridique, contrats de ruralité, urbanisme, dotations financières, etc.).

En tant que sous-préfète, M^{me} Hacques assure désormais l'application des politiques gouvernementales sur l'arrondissement de Nyons, lequel est étendu : 150 communes allant de la Vallée du Rhône aux Hautes Baronnies, le composent.

Christine Hacques agit sous l'autorité directe de la préfète de la Drôme. Son rôle est crucial dans la coordination des services de l'État et la mise en œuvre des directives au niveau local. Elle intervient pour conseiller les collectivités territoriales et les établissements publics et participe au contrôle de légalité de leurs actes. À Nyons, M^{me} Hacques veut porter son attention sur les projets du territoire :

“ En tant que sous-préfète, mon métier est d'accompagner les collectivités dans leurs projets et initiatives, et de les guider dans l'application de la réglementation parfois complexe. Je souhaite mettre l'accent sur le travail de proximité, de ce fait je me tiens à disposition de l'ensemble des acteurs locaux : élus, entreprises, associations... ”

Originaire de Grenoble, Christine Hacques a fait ses études à Sciences Po, puis à Lyon et à San Francisco (université de Californie - Berkeley). Elle a commencé sa carrière professionnelle au Ministère de l'écologie, tout en enseignant en parallèle à Sciences Po Grenoble. En 2002, elle est recrutée par l'UNESCO pour mener des audits de plans de gestion socio-économiques des parcs nationaux en Afrique du Sud.

Son expérience au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, lui a permis d'intégrer le Conseil Départemental de l'Ardèche en tant que cheffe de projet pour l'inscription de la grotte Chauvet-Pont-D'arc au patrimoine mondial. Son parcours professionnel l'a ensuite conduite à la Ville de Valence où elle a été Directrice Générale Adjointe, en charge des services à la population.

Nyons est son troisième poste de sous-préfète. Auparavant elle était investie de cette fonction à Yssingeaux en Haute-Loire (de 2016 à 2020) et à Apt dans le Vaucluse (de 2020 à 2025).

En ce qui concerne ses loisirs, elle pratique l'équitation et le dessin. Gageons que les paysages pittoresques nyonsais l'inspireront !

>> Pour contacter la sous-préfecture de Nyons :
sp-nyons@drome.gouv.fr / 04 26 52 65 40



L'Université Nyonsaise du Temps Libre

« Née voilà presque 25 ans, l'UNTL est affiliée au réseau national des Universités Populaires.

Son objectif: un partage du savoir ouvert à tous, en toute convivialité, sans pré-requis de connaissances ou de diplômes, afin d'acquérir ou d'approfondir ses connaissances, d'apporter un éclairage sur les sujets qui viennent bousculer notre quotidien.

Le respect de la liberté de conscience, du principe de non-discrimination nationale, sociale, religieuse, politique, et du principe de laïcité y est observé.

Retrouvez l'intégralité du programme de la saison 2025-2026 sur notre site www.untl.net.

Les animations se présentent sous forme de cours (plusieurs séances sur un sujet), de conférences, d'ateliers et de sorties.

Cette année, nous avons choisi de mettre particulièrement en lumière: l'intelligence artificielle, la compétitivité et la défense de l'Europe et l'Allemagne; «l'univers entre sciences et imaginaire» et la littérature proposée par des écrivains régionaux reconnus.

Les thèmes traditionnels viennent compléter notre offre: histoire des Arts, Histoire, philosophie, botanique, sciences, langue provençale...

Nous vous accueillons au 2^e étage de la Maison des Associations pour les cours et ateliers (sur inscription) et à la Maison de Pays pour les conférences (ouvertes au public non adhérent).

Une permanence est assurée du lundi au vendredi de 14h30 à 17h00 à la Maison des Associations pour tout renseignement et adhésion.

Tél: 04 75 26 41 37
Email: contact@untl.net

Venez nous rencontrer!



Geste citoyen

Une Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets

Coordonnée en France par l'ADEME, cette manifestation, organisée du 22 au 30 novembre 2025, est un temps fort de mobilisation annuelle pour mettre en lumière et encourager les bonnes pratiques en faveur de l'environnement.

L'édition 2025 aura pour thème principal les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) qui finissent trop souvent dans nos poubelles. Ces déchets sont complexes à traiter car ils contiennent des matériaux précieux mais aussi des substances dangereuses comme du mercure, du plomb, etc. Certains de ces déchets sont parfois brûlés ou laissés à l'abandon dans des décharges à ciel ouvert. Des substances toxiques sont alors libérées

dans les sols et les eaux. Le recyclage et la valorisation des D3E permettent de récupérer des matériaux réutilisables, mais aussi de réduire la consommation de nouvelles ressources.



En savoir + sur les déchèteries intercommunales



> Textes édités in extenso et sans retouche.

Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires: Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com



L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.





Le saviez-vous >>>

Le débroussaillage est obligatoire pour les propriétaires de bâtiments situés à moins de 200 m de forêts. Les travaux de réduction de la végétation, qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, sont recommandés en automne et en hiver. L'entretien des zones déjà débroussaillées, pour maintenir une faible densité de végétation au sol et l'éloignement de tout combustible potentiel aux abords de l'habitation, sont recommandés au printemps, avant la saison estivale.

>> Plus d'informations sur www.drome.gouv.fr, rubrique « Obligations de débroussaillage »

Repères



Nyons pratique

Du soutien à l'emploi du spectacle vivant avec le Gip Cafés Cultures

Le Groupement d'Intérêt Public (Gip) Cafés Cultures assure la gestion de fonds dédiés au soutien à l'emploi artistique dans les lieux de proximité (cafés, hôtels, restaurants, associations, commerces, campings, etc.). Grâce à l'adhésion de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) au dispositif, les organisateurs occasionnels de spectacles du territoire peuvent bénéficier de la prise en charge d'une part de la masse salariale calculée en fonction du nombre de salariés, sur la base du salaire minimum brut. Rendez-vous sur gipcafescultures.fr pour faire une simulation et demander votre subvention !

> état civil



> Décès

- CRUZ TEJADA Maria, Jésus le 07/09
- MARCINIAK Aniela veuve STRYZEWSKI le 10/09
- FÉNÉROL Gilberte Marie-Louise veuve MOULETTE le 11/09
- FRANCIOLI Jacques, Louis le 14/09
- FOSSE Ange, Patrice le 17/09
- CHAPUS Marie, Louise, Henriette, Fernande veuve BRACHET le 20/09
- VELLA Yves, Robert le 23/09
- MAILLOL Andrée, Renée veuve REDOLFI le 24/09
- POTTIER Mauricette, Maria épouse SABATIER le 02/10
- DESCAMPS Hector le 02/10
- MELMOUX Marcelle, Adrienne le 03/10

Collecte des encombrants

Réservé aux particuliers, ce service mis en place par la CCBDP s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas charger, transporter et déposer leurs objets en déchèteries intercommunales en raison de leurs tailles et/ou de leurs poids. Ces encombrants font alors l'objet d'une collecte à part, effectuée par les agents intercommunaux, sur rendez-vous.

Sur le Val d'Eygues, la collecte se fera **entre le 3 et le 19 novembre 2025**. Pour bénéficier du service, il est impératif de **prendre rendez-vous avant le 30 octobre 2025 au 04 75 26 98 90**.

- Sont acceptés : gros électroménagers, mobiliers, literies, matelas, canapés,...
- Ne sont pas acceptés : objets de plus de 50 kg, déchets verts, gravats, vêtements, déchets toxiques et dangereux (à déposer en déchèterie).

> Chaudun, la montagne blessée

La mairie de Nyons et l'association Contes et Rencontres vous proposent un spectacle élaboré d'après l'œuvre de Luc Bronner, porté par un raconteur et deux musiciens, samedi 15 novembre à la Maison de Pays.

Le mag
Côté culture



Photo : © Remi PETIT

Ni roman, ni simple document historique, ni plaidoyer écolo ni littérature localiste : le livre "Chaudun, la montagne blessée" est un ovni littéraire. Il réussit, avec une délicatesse teintée d'humour, à nous faire ressentir la vie d'un village de montagne près de Gap, qui lutte pour sa survie.

Un journaliste mène l'enquête pour raconter une histoire d'effondrements : celui d'une micro-société incapable de changer de direction, celui d'une montagne qui cesse d'être une alliée pour les humains. Son ouvrage est également le récit d'une reconquête : celle des habitants sur leurs vies, qui trouvent dans la fuite une émancipation

possible, celle de la nature sur la montagne blessée avec d'autres humains pour alliés. Aujourd'hui, Chaudun est le cœur d'un espace ensauvagé, l'une des plus somptueuses vallées d'Europe.

Le spectacle est interprété par Laurent Eyraud-Chaume, auteur, comédien et metteur en scène, accompagné par le Duo Vargoz qui crée une musique cousue main pour dire la rudesse du paysage, la force de la vie, la noirceur de l'effondrement, la danse de la fuite... Les deux musiciens rendent les musiques anciennes intemporelles, leur interprétation et leur créativité en font une bande sonore totalement contemporaine et archaïque à la fois.

La compagnie « Le Pas de l'Oiseau » signe, avec cette adaptation, un spectacle poignant et poétique à la fois.



Photo : © Remi PETIT